



NIORT

I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E



Le Syndicat des eaux du Vivier s'installe sur le site de l'ancienne usine Marot

Inauguration le samedi 23 octobre 2010 à 10 h

Après deux ans de travaux, le Syndicat des eaux du Vivier (SEV) s'installe rue d'Antes à Niort, dans des bâtiments réhabilités de l'ancienne usine Marot, à proximité immédiate de la source du Vivier. A l'occasion de l'inauguration officielle des lieux, samedi 23 octobre 2010, ce site, qui se trouve en zone protégée, sera exceptionnellement ouvert au public de 14 h 30 à 17 h 30.



Direction de la Communication

Contacts presse : Sylvie Méaille, tél. 05 49 78 74 97 ; courriel : sylvie.meaille@mairie-niort.fr

Isabelle Toesca, tél. 05 49 78 74 03 ; courriel : isabelle.toesca@mairie-niort.fr

Lancés en novembre 2008, les travaux de réhabilitation du site de l'ancienne usine Marot s'achèvent ce mois-ci. Ce chantier, financé par le Syndicat des eaux du Vivier (SEV), répond à trois objectifs :

1. conserver le patrimoine industriel

L'usine Marot, spécialisée dans la fabrication de trieurs à grains, fait partie du patrimoine industriel niortais. Son fondateur Jules Marot était le père d'Emile Marot, qui fut maire de Niort de 1904 à 1908. Les premiers bâtiments ont été construits dans les années 1870-1880. L'entreprise, qui a employé jusqu'à 200 personnes, a fermé en 1980. Le site a ensuite été racheté par la Ville de Niort et mis à disposition du Syndicat des eaux du Vivier à sa création, en mars 2007.

2. protéger la source du Vivier

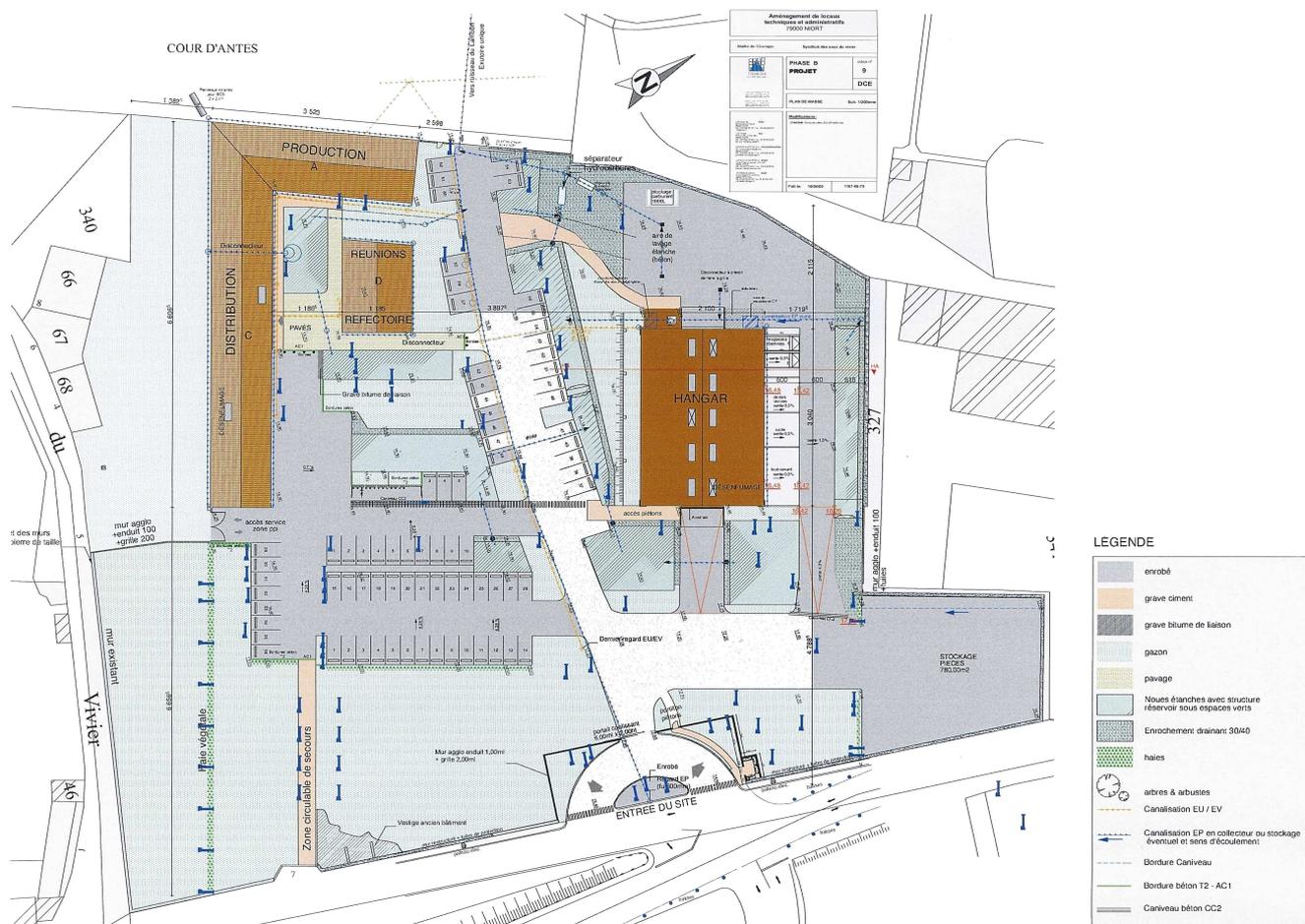
La friche industrielle Marot est située à l'intérieur du périmètre de protection rapproché de la source du Vivier, qui est une résurgence de la nappe phréatique. Pour ces raisons hydro-géologiques, c'est une zone très vulnérable : toute pollution se transmettrait directement et très rapidement. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques imposait la dépollution et la réhabilitation de la friche.

3. permettre au SEV de regrouper ses services techniques

Le Syndicat des eaux du Vivier, hébergé dans différents locaux, cherchait à rassembler ses services techniques sur un même lieu. Le site de l'ancienne Marot lui permet de gagner en fonctionnalité, d'autant qu'il se trouve à proximité de l'usine de traitement des eaux du Vivier, gérée par le SEV.

Trois bâtiments de l'ancienne usine Marot ont été réhabilités, les onze autres, trop délabrés, ont dû être détruits.





© Triade SA d'architecture

Le site s'étend sur un hectare et demi. Les services de production et de distribution du Syndicat des eaux du Vivier ainsi que le bureau d'études (travaux, cellule environnement, dessin), soit 45 personnes, occupent un bâtiment en L qui compte deux niveaux. Le rez-de-chaussée couvre à lui seul environ 900 m². L'ancienne forge (150m²) a été transformée en salle de réunion. Enfin, un hangar de 600 m² a été construit. Il abrite les camions et autres engins. Quant au service administratif (accueil, facturation, relève, secrétariat), il reste dans ses locaux actuels, 3 place Martin-Bastard.

Direction de la Communication

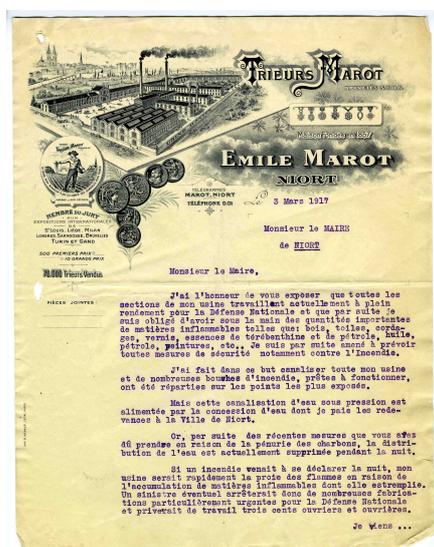
Contacts presse : Sylvie Méaille, tél. 05 49 78 74 97 ; courriel : sylvie.meaille@mairie-niort.fr
 Isabelle Toesca, tél. 05 49 78 74 03 ; courriel : isabelle.toesca@mairie-niort.fr

A l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux du Syndicat des eaux du Vivier, le public pourra se rendre sur le site de 14 h 30 à 17 h 30. Une exposition composée de dix panneaux permettra aux visiteurs d'en savoir un peu plus sur les travaux de protection de la ressource en eau, le fonctionnement du SEV et l'histoire de la source du Vivier ainsi que du site Marot à partir du XVIIIe siècle.

Les enfants pourront jouer à un jeu sur le thème de l'eau, élaboré par le service des archives municipales. L'objectif est de leur permettre de comprendre les évolutions du pompage de l'eau à la source, mais aussi les évolutions de sa distribution et de son utilisation dans la vie quotidienne du XIXe siècle à nos jours.

Un dépliant de neuf cartes postales reproduisant, entre autres, le plan parcellaire cadastral, le plan de la source du Vivier et le plan des installations techniques du XIXe siècle, sera distribué gratuitement aux visiteurs.

Le public sera également invité à découvrir l'ancienne station de pompage du Pissot, située dans le jardin des plantes, à 500 mètres de là.



Contacts

Nicole Gravat, présidente du Syndicat des eaux du Vivier, tél. 05 49 78 74 74

Anouk Vermandere, animatrice d'aire d'alimentation de captages au Syndicat des eaux du Vivier, tél. 05 49 78 76 28, courriel : anouk.vermandere@mairie-niort.fr

Direction de la Communication

Contacts presse : Sylvie Méaille, tél. 05 49 78 74 97 ; courriel : sylvie.meaille@mairie-niort.fr
Isabelle Toesca, tél. 05 49 78 74 03 ; courriel : isabelle.toesca@mairie-niort.fr